

PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAULON-LA-RUE COMPTE-RENDU

Reprise du projet et avancement sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation
Le jeudi 16 juillet 2020 à 9h30

Objets de la réunion

- Travail sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation

Présences

Cf. feuille d'émargement

- **Le bureau d'études**

Teddy LOYER – Bureau d'études Géostudio

Mathilde LE GUILLOU – Bureau d'études Géohabitat

Introduction

La réunion a pour but d'avancer sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) de la commune. Un premier atelier avec les élus avait été organisé en février, afin de dessiner les grandes lignes de l'aménagement du site rue des Chêneteaux.

Déroulement de la séance et principales remarques

Les bureaux d'études reviennent sur les OAP et le travail réalisé lors du précédent atelier, qui a été redessiné depuis sur le logiciel de cartographie.

L'OAP des Chêneteaux recommandera des logements groupés sur la partie est du site projet. Le végétal sera très présent, afin d'avoir un projet aéré et agréable à vivre.

A l'est de ce projet, la commune souhaite mettre un emplacement réservé pour créer un chemin piéton permettant de rejoindre l'école. Des mesures pour la sécurisation de la voirie rue des Chêneteaux (ralentissement) seront recommandées.

La commune souhaite également encadrer l'aménagement du site du château et celui de la SONOFEP.

Des projets sont déjà pensés et les OAP viendraient les cadrer afin de rester dans l'harmonie de la commune.

Le restaurant du centre-ville appartient désormais à la mairie, une étude est en cours avec l'entreprise Go'Up, qui travaille sur la création de Comptoir de Campagne, organisation fonctionnant par lot de 6 villages dans un rayon de 25km. En parallèle, le château abandonne son projet de commerce boulangerie/produit frais afin d'encourager le projet Comptoir de Campagne.

Dans cet ancien restaurant, le RDC serait en commerce et le premier étage un logement, tous deux totalement désolidarisés (l'escalier intérieur sera supprimé).

Le projet ne prévoit aucune remise en cause des espaces extérieurs.



Sur le site du château, le projet d'habitat léger de loisir (HLL) est toujours d'actualité, mais retardé (cause Covid). Dans le parc du château, les propriétaires projettent d'installer une estrade (concerts le soir, terrasse de repos la journée).

Un projet est en cours entre le département (maîtrise d'œuvre), la commune de Saulon-la-Rue et la commune de Barges afin d'aménager l'entrée de ville est. Le choix retenu serait la création d'un giratoire.

La commune ne souhaite pas dépasser le R+2 pour ses futures constructions.

Réflexion sur la future place du monument aux morts.

L'OAP sur le secteur des pépinières devra encadrer la création de deux plateformes de stockage.

Le mur de soutènement peut être créé s'il ne dépasse pas du sol. S'il est amené à dépasser, il faudra attendre l'approbation du PLU pour le réaliser.

La SONOFEP et le restaurant des 4 vents ont un projet commun de parking sur Barges (parcelles de la SONOFEP à côté du restaurant).

La dernière partie de la réunion porte sur le repérage des dents creuses et des divisions parcellaires potentielles pour une urbanisation future. Une rencontre avec les propriétaires concernés sera organisée, afin de les questionner sur d'éventuels projets.

Suite à donner

Prochaine réunion à déterminer pour rencontrer les propriétaires des parcelles identifiées en potentiel constructible.